

Questions orales

Au lieu d'appuyer davantage les coopératives d'habitation, le gouvernement refuse de respecter l'engagement qu'il a pris d'aider à la construction de 5 000 logements par année. Il risque ainsi de compromettre tout le système des logements coopératifs en créant des ghettos pour gens à faible revenu.

Au lieu de profiter des talents et des compétences des gens chez nous en soutenant les coopératives de travailleurs, le gouvernement distribue des milliards de dollars à de grandes sociétés étrangères.

Loin d'être équitable envers les coopératives, le gouvernement se propose de les traiter de façon discriminatoire en adoptant une loi sur la TPS qui nuira énormément à leur compétitivité.

Nos gouvernements doivent avoir la volonté politique de soutenir activement le secteur coopératif plutôt que de défendre les intérêts des riches et des puissants.

* * *

[Français]

LE SÉNAT

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, depuis trois semaines, nous assistons à un cirque incroyable au Sénat de la part des sénateurs libéraux, et avec la bénédiction de Jean Chrétien. Les coûts supplémentaires occasionnés par les stupidités des sénateurs libéraux coûtent déjà des millions de dollars aux contribuables canadiens, et ce avec la bénédiction du sénateur MacEachen. MacEachen, Chrétien et Trudeau ont pratiquement laissé ce pays en faillite en 1980-1982. N'étant pas encore satisfaits, ils veulent maintenant achever leur travail ignoble afin de foutre ce pays-là en faillite.

Monsieur le Président, assez, c'est assez! La population en a assez de se faire niaiser par vous autres. Je demande au gouvernement et au premier ministre de prendre les grands moyens afin de faire respecter la démocratie, afin de faire cesser ce gaspillage, et afin de faire cesser les stupidités éhontées des sénateurs libéraux.

* * *

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, Amnesty internationale célèbre cette semaine sa 29^e année de lutte pour la défense des droits des prisonniers politiques, sous le signe de la Semaine des prisonniers d'opinion.

Même si des organismes comme Amnesty internationale jouent un rôle de premier plan dans la reconnaissance des valeurs qui visent à promouvoir les droits de la personne dans le monde entier, il incombe à notre gouvernement et aux autres de s'inscrire en faux contre les pays qui violent ouvertement et systématiquement les droits fondamentaux de leurs citoyens. Nous devons être les gardiens de nos frères et soeurs.

La lutte contre les violations des droits de la personne est menée par de nombreux individus courageux qui viennent de partout dans le monde et qui risquent quotidiennement leur vie. Nous devrions être fiers de recevoir aujourd'hui la visite d'une de ces personnalités de marque. M^{me} Nineth de Garcia, qui préside le groupe de soutien mutuel, un organisme non gouvernemental du Guatemala, rencontrera les représentants de tous les partis plus tard aujourd'hui.

M^{me} de Garcia a formé ce groupe après la disparition de son mari, pour revendiquer les droits de la personne au Guatemala et pour aider les familles qui sont à la recherche de parents disparus. Comme bien d'autres Guatémaltèques, M^{me} de Garcia demande au gouvernement canadien d'établir une corrélation entre l'aide bilatérale et la mise en valeur des droits de la personne dans son pays.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Lundi, le ministre a déclaré ceci: «Il ne suffira pas de faire une évaluation environnementale une fois que le projet Rafferty-Alameda sera terminé. Les travaux doivent arrêter.»

Mardi, il a changé son fusil d'épaule et dit qu'il était dans l'impossibilité d'agir.

Monsieur le Président, le ministre avait raison lundi et tort mardi. Il dit qu'il ne peut rien faire parce que la Saskatchewan n'a pas enfreint l'entente initiale. Si le fait de ne pas respecter le mandat de la commission ne constitue pas une infraction à l'entente initiale, alors cette entente n'était qu'un coup monté. Il n'y a qu'une solution possible. Le ministre obtiendra-t-il une injonction pour faire cesser les travaux de construction du barrage Rafferty jusqu'à ce que tous les doutes sur les possibilités d'intervention du gouvernement aient été dissipés?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je répéterai aujourd'hui ce